



Procès-Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Ligue de Guyane de Badminton
RNA : W9C1001175
SIRET : 49018763000036
59 av des roches - BP 274
97310 Kourou

Assemblée Générale Ordinaire **À saint Laurent du Maroni** **Ouverture à 18h00** **Le samedi 30 juin 2018**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire

Le Président de séance expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Accueil et vérification des mandats des représentants de la ligue.
- 2) Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.
 - Vérification du quorum.
 - Élection du président de séance, par les représentants de la ligue.
 - Rapport moral du président, compte rendu de la saison 2017-2018.
 - Changement du siège social et de l'adresse de gestion.
 - Clôture de l'assemblée générale ordinaire.
- 3) Ouverture de l'assemblée générale élective.
 - Présentation des candidats au conseil d'administration.
 - Élection des membres du Bureau Ligue
- 4) Clôture de l'assemblée générale élective.
- 5) Réouverture de l'assemblée générale ordinaire.
 - Temps d'échange et demandes.
 - Clôture de l'assemblée générale ordinaire

PRESENCES :

Pour le BCM :	Pour le COSMA :	Pour le KRB :	Invités :
- Vincent BONS - Didier SILIGHINI - Mylène VILLIER - Theressa COPELAND	- Christophe AUBRY - David ROBINEAU - Yann EVEN	- Myriam UGUEN - Gaëtan DEPAQUIS	- Taise MARAIS - Nicolas GALTIER

PROCURATIONS

- Pour le KRB : Toutes les procurations sont données à Myriam UGUEN.

Cota des voix par Club :

KRB :

Nombre de licenciée à N-1 :113 soit 4 Votants, 8 voix

BCM :

Nombre de licencié à N-1 : 51 soit 3 votants, 6 voix

COSMA :

Nombre de licencié à N-1 : 86 soit 3votants, 6 voix

Un nombre total de voix égal à 20.

En l'absence de candidat pour présider la séance, le Président de la ligue est le Président de séance.

La réunion se tient au gymnase départemental de Saint Laurent du Maroni.

Après avoir constaté que l'Assemblée était en nombre pour siéger, le quorum étant atteint.

ACCUEIL ET MOT DU PRÉSIDENT

Le Président de séance accueille les membres et introduit l'Assemblée Générale. Le Président de séance ouvre la séance à 18h39.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ET ECHANGES

La ligue de Guyane de Badminton a connu une année compliquée, manque de motivation des membres du conseil d'administration, ce qui a provoqué un manque de réactivité sur tous les points de gestion.

Le président rappelle que la ligue de Guyane de badminton ne fonctionne pas que par la gestion d'une personne mais de tous les présents de ce jour.

Des exemples sont donnés :

- Peu de tournois homologués cette saison, dû au fait de déclaration tardive et de non communication vers l'instant de gestion des tournois.
- Des réponses tardives venant des clubs, exemples concernant le stage estival.

Cependant on note de bonnes actions qui ont été menées, avec la représentativité des jeunes au championnat de France qui s'est déroulé à Mulhouse cette année, une présence assidue des acteurs des entraînements élités, un bon déroulement des championnats Antilles-Guyane.

On abordera les projets pour la saison prochaine. Formation, Nicolas GALTIER a présenté le planning du futur déplacement concernant la formation MODEF et AB1 phase1. Il a été approuvé à l'unanimité par les clubs. Il est demandé aux clubs de s'impliquer pour l'organisation de ces formations ainsi que la préparation du DAD. Il sera demandé à la FFBAD un retour concernant les formations d'officiel de terrain qui ne sont toujours pas programmées pour la saison à venir.

Il a été soulevé le problème de l'organisation des Antilles-Guyane 2019. La ligue répondra favorablement à ce projet s'il est porté par un collectif ayant un projet structuré et répondant à un potentiel de développement du badminton en Guyane.

COMPTE RENDU ANNUEL DES COMPTES

Les comptes seront présentés ultérieurement, une réunion avec le président, les membres de la trésorerie est à organiser rapidement afin de faire un point sur les comptes et le dialogue de gestion.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

DEMISSIONS

L'assemblée générale prend acte des démissions de :

- Christophe AUBRY du poste de trésorier.
- Chanie SOPHIE du poste de secrétaire.
- Myriam UGUEN du poste de vice-secrétaire.

Postes à pourvoir et pourvus :

- **Secrétaire** : se présente Christophe AUBRY, élu à l'unanimité
- **Trésorier** : se présente Antoine JANVIER, élu à l'unanimité
- **Vice-président** : se présente Myriam UGUEN, élue à l'unanimité
- **Vice- trésorier** : se présente Taïse MARAIS, élue à l'unanimité
- Représentant des licenciés individuelles : se présente Gaëtan DEPAQUIS, élu à l'unanimité.

Poste maintenu :

- **Président** : Gaëtan Depaquis

Changement de siège social et d'adresse de gestion

Depuis deux ans le bureau de la ligue de Guyane de Badminton a complètement changé. Les présidents/trésorier/secrétaire de l'ancien bureau n'en font plus partie aujourd'hui. Or les adresses du siège social et de gestion sont encore celle de l'ancien président.

Il est proposé à l'assemblée générale de changer l'adresse du siège social par celle du président actuel, à savoir :

59 AVENUE DES ROCHES - BP 274
97310 KOUROU

et de changer l'adresse de gestion par celle du président actuel, à savoir :

59 AVENUE DES ROCHES - BP 274
97310 KOUROU

À l'unanimité des votants de l'assemblée, cette proposition est acceptée.

La nouvelle adresse du siège social qui est la même que l'adresse de gestion est donc :

59 AVENUE DES ROCHES - BP 274
97310 KOUROU

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PRÉSENTATION DU NOUVEAU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Font partie du nouveau comité d'administration :

- Gaëtan DEPAQUIS
- Antoine JANVIER
- Taïse MARAIS
- Christophe AUBRY
- Myriam UGUEN

Le poste de médecin est toujours vacant.

La répartition de 40% de femmes étant respecté le comité d'administration est considéré viable.

Temps d'échange et demandes

Il a été demandé à tous les clubs de faire au plus tôt un planning prévisionnel des compétitions de la saison prochaine à renvoyé au Secrétaire de la ligue, et de faire les déclarations sur Poona.

Il a été demandé que tous les tableaux des compétitions jeunes se fassent sous le regard de la Vice-Secrétaire afin d'homogénéisé les catégories.

Une réunion sera à programmer début octobre pour faire un retour sur le commencement de la saison et les projets à mettre en place.

Le projet de dialogue de gestion, convention entre la FFBAD et la Ligue, sera abordé lors d'une réunion ultérieure, avec tous les membres du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Gaëtan DEPAQUIS

Président



Christophe AUBRY

Secrétaire

